

Les musées d'Education de langue française (dossier B). Diplôme d'Etudes Approfondies de Sciences de l'Education.

Numéro d'inventaire : 1994.00130

Auteur(s) : Bruno Poucet

Type de document : littérature grise

Date de création : 1992

Description : Brochure à couverture blanche reliée par une spirale noire.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Directeur de recherche : Michel Van Praet, sous-directeur au Museum d'Histoire naturelle. Université René Descartes (Paris V).

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 58

UNIVERSITE RENE DESCARTES (PARIS V)

DEA DE SCIENCES DE L'EDUCATION.

**DOSSIER B : LES MUSEES D'EDUCATION DE
PRESENTATION : DU MUSEE
LANGUE FRANÇAISE**

**Présenté et soutenu par Bruno POU CET
Paris, Septembre 1992**

**DIRECTEUR DE RECHERCHE :
Michel VAN PRAET, Sous-Directeur au Muséum d'Histoire Naturelle.**

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE À L'INSTITUT NATIONAL DE LA
RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

**DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE
AU MUSÉE NATIONAL DE L'ÉDUCATION**

GENESE D'UN "CONSERVATOIRE"

Le Musée pédagogique a été fondé en 1879. Cette création s'inscrit dans un courant qui traverse l'Europe entière : créer un lieu qui abrite des collections de matériel pédagogique et favoriser le développement des progrès pédagogiques (en particulier par l'édition de documents)¹.

Le décret² de création signé par le président Jules GREVY le 13 mai 1879

DU MUSEE PEDAGOGIQUE A L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE PEDAGOGIQUE

"Il est créé, au Ministère de l'instruction publique, un Musée pédagogique et une bibliothèque centrale de l'enseignement primaire comprenant des collections diverses de matériel scolaire, des documents historiques et statistiques et des livres de classe provenant de la France et de l'étranger."

Il s'agit d'abord d'un "conservatoire", centre de ressources au service de l'enseignement sans que les fonctions de recherche et d'exposition, au sens actuel du terme, soient réellement développées.

D'ailleurs, dans le rapport au Président de la République présenté par Jules Ferry qui précède le décret de création, il est souligné que serait utile "un grand centre de renseignements et d'études", cette création s'inscrivant dans le "mouvement très remarquable en faveur de l'éducation populaire" :

"Il s'agit de créer un "Musée, une bibliothèque et un corps d'archives historiques statistiques et pédagogiques, qui rendent les mêmes services à notre instruction primaire que rend à l'enseignement technique le Conservatoire des Arts et Métiers".

En effet, le Musée pourrait, au moment où l'Etat engage des sommes importantes (120 Millions) pour la construction d'écoles, sans "édicter des

¹ MAJAULT, Le musée Pédagogique, origines et Evolution, CRDP, 1973.

² AN 71 AJ 1

